

Introduction générale

Le meilleur accueil que réservent dorénavant le Viet Nam, le Laos et le Cambodge aux principes de la libre concurrence y attire des entreprises venues de partout pour profiter des débouchés qui s'ouvrent dans l'un des rares marchés asiatiques encore inexploités.

Les trois pays savent que cette évolution est un préalable à leur admission au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui regroupe déjà la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie, les Philippines et Brunei. En août 1992, le Laos et le Viet Nam ont signé le Traité d'amitié et de coopération dans l'Asie du Sud-Est, acquérant par là le statut d'observateur auprès de l'ASEAN, avant d'en devenir membres à part entière. Quand sa situation intérieure se sera stabilisée, le Cambodge leur emboîtera sans doute le pas.

D'ici dix ans, la croissance de l'Asie du Sud-Est éclipsera celle de toutes les autres régions du monde; les sociétés canadiennes y trouveront donc des occasions d'affaires de plus en plus attrayantes. Le marché de l'ASEAN, additionné de celui de l'Indochine, totalise 415 millions de consommateurs. Le rapprochement des liens entre ces neuf pays favorisera la concertation entre leurs gouvernements, qui à son tour animera le développement économique de toute la région. Comme on s'attend aussi à une multiplication des blocs commerciaux régionaux dans les dix années qui viennent, l'Indochine méritera que les exportateurs canadiens lui portent une attention particulière, car ce sera la première fois qu'ils pourront prendre pied en Asie du Sud-Est.

Si alléchants que soient les débouchés exploitables dans la région, la pratique des affaires n'y est pas une sinécure; il faudra se préparer à surmonter bien des embûches. La sollicitation du marché vietnamien ne rapportera pas de bénéfice immédiat; au contraire, seule l'entreprise ayant su se doter d'une stratégie commerciale régionale pourra en faire apparaître les possibilités. L'Indochine elle-même ne conviendra pas à toutes les sociétés canadiennes. Pour y réussir, il faut bien connaître l'Asie et jouir d'une solide assise financière, afin de faire face au risque inhérent à l'exploitation d'un marché en développement.

Divers facteurs risquent de nuire au progrès économique de l'Indochine. Au Viet Nam, les préoccupations se portent surtout sur le maintien de l'embargo commercial américain, qui empêche les institutions financières internationales de participer au développement du pays. Les relations entre les États-Unis et le Viet Nam sont néanmoins en bonne voie de normalisation. En décembre 1992, le gouvernement américain a en effet annoncé qu'il permettrait à ses ressortissants de conclure des ententes avec le Viet Nam, sous réserve qu'elles n'entrent en vigueur qu'après la levée de l'embargo. Les entreprises américaines sont aussi autorisées à établir des bureaux, à embaucher et à réaliser des études de marché et de faisabilité dans ce pays. Dès la disparition définitive de cette entrave, le Fonds monétaire international (FMI) et les autres organismes internationaux